REPUBLIQUE DU SENEGAL



MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

DIRECTION DES AIRES MARINES COMMUNAUTAIRES PROTEGEES

AIRE MARINE PROTEGEE DE CAYAR



LE CONSERVATEUR

Rapport mensuel d'activités

CHE MAMADOU DIOP

FEVRIER 2016

SOMMAIRE

INTRODUCTION
1. SITUATION DU PERSONNEL
2. SITUATION DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT5
3. SUIVI ECOLOGIQUE5
3.1. SUIVI DE L'AVIFAUNE5
3.2. SUIVI DES DEBARQUEMENTS7
4. SURVEILLANCE PARTICIPATIVE9
5. EDUCATION - SENSIBILISATION - REUNIONS - FORMATIONS9
6. ETUDIANTS ET STAGIAIRES
7. SUIVI DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS DE L'AMP
CONCLUSION/PERSPECTIVES
ANNEXES 14
LISTE DES TABLEAUX
Tableau 1 : Situation du personnel4
Tableau 2 : Situation des crédits de fonctionnement
Tableau 3 : Espèces dénombrées au niveau du lac Tanma
Tableau 5 : Liste étudiants stagiaires à l'AMP de Cayar
Tableau 6 : Situation des AGR
LISTE DES FIGURES
Figure 1 : effectifs dénombrés au niveau du lac
Figure 2 : fréquence des oiseaux au lac Tanma en janvier
Figure 4 : espèces les plus débarquées durant ce mois de février 20168
LISTE DES PHOTOS
Photo 1 : préparation de l'échantillon de tallar par l'équipe du LABEP/IFAN11
LISTE DES ANNEXES
Annexe 1 : Tableau récapitulatif des débarquements du mois de février 2016
Annexe 3 : Fiche de suivi des embarcations à senne tournante

INTRODUCTION

La pêche, poumon économique de la commune, occupe la très grande majorité des populations autochtones et accueille plusieurs communautés migrantes pendant toute l'année. C'est pour cette raison que la gestion des ressources marines et côtières reste un défi à relever généralement au Sénégal et particulièrement à Cayar.

En 2015, **29.474 tonnes** de poissons ont été débarquées à Cayar contre **33.675 tonnes** en 2014. Cette régression est imputable au retard constaté dans le démarrage de la campagne de pêche qui a presque connu trois mois de retard. Certains évoquent également la diminution des stocks de démersaux et de pélagiques en plus de l'augmentation des armements et de l'accroissement de l'effort de pêche.

Dans le contexte actuel de dégradation des ressources marines et côtières, l'AMP de Cayar a développé un certain nombre de stratégies de gestion pour faire face à ce phénomène. En effet, avec l'accentuation du rythme de dégradation des ressources halieutiques qui se traduit par une réduction des stocks, et une rareté de certaines espèces, l'augmentation de l'effort de pêche due à une forte évolution du parc piroguier, à l'affluence des autres communautés de pêcheurs et à la part importante de la population de Cayar qui s'active dans le secteur, a aussi fortement contribué à la perturbation du milieu marin dans cette zone. Parmi les stratégies de gestion développées par l'AMP figurent en grande place la surveillance, la communication, le renforcement de la gouvernance locale avec des organes forts et fonctionnels, l'animation de cadre de concertation ainsi que la recherche participative. D'ailleurs, à l'aube de cette année 2016, les efforts consentis dans le domaine du suivi continu des

paramètres écobiologiques et des espèces vont considérablement être renforcés pour fidéliser les stations de recherche et stabiliser la méthodologie, dans le but de fiabiliser davantage les données obtenues.

Ce mois de février marque un tournant important en matière d'AGR pour l'AMP de Cayar qui compte diversifier ses sources de financement et explorer d'autres pistes pour le développement de ses activités afin de rester plus cohérant avec la stratégie nationale pour les AMP.

Sur le plan académique et en collaboration avec l'IUPA, nous accueillons une étudiante de M2 qui travaille dans le cadre de son mémoire, sur l'impact des sennes tournantes sur les ressources marines de l'AMP de Cayar.

Nous avons aussi initié une démarche qui est presque arrivé à terme, afin de disposer d'un site pour éventuellement y ériger le siège de l'AMP.

Tous ces dossiers sont suivis au quotidien, afin d'y trouver une issue heureuse.

1. SITUATION DU PERSONNEL

Le personnel de l'AMP est réparti comme suit :

Tableau 1 : Situation du personnel

Prénom Nom	matricule	Numéro de téléphone	grade	Fonction	email	photos
Mamadou DIOP	618552/K	776568286 706195980	Cne	Conservateur	mamadoulemaire@yahoo.fr	
Omar FAYE	618577/H	775637746 705613596	Lt	Adj. conservateur	Omarfaye086230@yahoo.fr	
Amadou Diouldé DIALLO	603861/F	774401978 704915468	S/Lt	comptable	diouldmadou@yahoo.fr	
Mariama DIOUME	666731/D	776235420 706145093	ATPN	Encadrement Gérante de la caisse d'avance	dioummariama@gmail.com	
Yoro COULIBALY	627676/F	776180279 779861545	GPN	chauffeur	Yorocoulibaly7@yahoo.fr	
Babacar NDIAYE	618622/G	774473765 708671578	GPN	Chef de poste	-	
El Hadji Abdourahmane DIONE		772889012 708676246	Eco garde	Volontaire		
Cheikh FAYE		777329561 702233138	Eco garde	Volontaire		

2. SITUATION DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT

La situation des crédits de fonctionnement pour le mois de février 2015 est presque la même que pour le mois passé et se présente comme suit :

Tableau 2 : Situation des crédits de fonctionnement

Article	Paragr.	Ligne	Libellés	Crédits annuels.	Montants autorisés au 1 ^{er} semestre	1 ^{er} Engagement du 1 ^{er} semestre	2 ^{ème} engagement du 1 ^{er} semestre
62	1	1	Fourniture de Bureau	599 000	299 500		299.000
62	1	3	Consommables Informatiques	715 000	357 500	302.500	
62	1	4	Carburant	2 288 000	1 144 000	1 144 000	
62	1	6	Abonnement journaux	516 000	258 000	258 000	
62	2	1	Entretien Et maintenance Informatique	429 000	214 500		214.500
62	2	6	Entretien réparation Véhicule.	1 287 000	643 500		393.000
62	8	1	Frais mis.	1 144 000	572 000	-	
62	9	7	Alimentation corps de troupe	786 000	393 000	Caisse d'avance	_
62	9	9	A. Achats Biens et services	1 196 000	598 000	506.700	
TOTAL C	HAPITRE	•		8 960 000	4 480 000	2.211.200	906.500

Pour la caisse d'avance, le nouveau CRF nous a demandé d'engager par trimestre comme le montant n'et pas consistant en lieu et place d'un engagement mensuel.

3. SUIVI ECOLOGIQUE

3.1. SUIVI DE L'AVIFAUNE

Le suivi de l'avifaune a concerné le site du lac Tanma qui accueille de fortes colonies d'anatidae et de limicoles en cette période de l'année. Le tableau ci-dessous fait la synthèse des effectifs enregistrés sur ce site :

Tableau 3 : Espèces dénombrées au niveau du lac Tanma

Espèces	Effectif
Echasse blanche	359
Pélican blanc	12
Héron cendré	18
Balbuzard pêcheur	2
Chevalier guignette	1
Pluvier pâtre	25
Chevalier sylvain	2
Bécasseau maubèche	5

Avocette élégante	11
Sarcelle d'été	6506
Chevalier combattant	2
Barge a queue noir	1
Grand gravelot	26
Chevalier aboyeur	7
Bécasseau cocorli	11
Bécasseau sanderling	234
Goéland brun	852
Sterne caspienne	15
Goéland railleur	5
Pélican gris	25
vanneau armé	3
gravelot a collier interrompu	10
barge rousse	1
héron garde bœuf	21

D'autres espèces comme les Goéland brun se font remarquer aussi pendant ce mois de février en plus des échasses blanches. Il est à noter l'absence des avocettes qui étaient très nombreux en janvier.

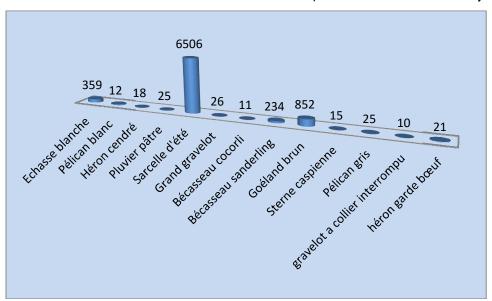


Figure 1 : effectifs dénombrés au niveau du lac

Comparativement à janvier, les sarcelles d'été qui étaient l'attraction principale lors du dénombrement international du 15 ont vu leur effectif presque multiplier par 10. Le spectacle est vraiment très attrayant avec cette forte concentration d'anatidae. Ce site mérite rien que pour cela une protection ou un statut de conservation pour sauvegarder les canards qui le fréquentent. Nous avons également noté beaucoup de perturbation du milieu dû aux troupeaux et autres pêcheurs occasionnels qui squattent le plan d'eau.

L'histogramme ci après rappelle les résultats du mois passé et comparativement nous avons des espèces qui sont inféodés au milieu (échasses, sarcelles, bécasseaux, autres petits limicoles). Il serait donc intéressant d'instituer un plan de suivi régulier de ce plan d'eau afin de pouvoir coupler les paramètres du milieu (morphométrie, richesse en nutriments, richesse halieutique) et probablement les paramètres physicochimiques et biologiques avec la fréquentation par les faune aviaire.

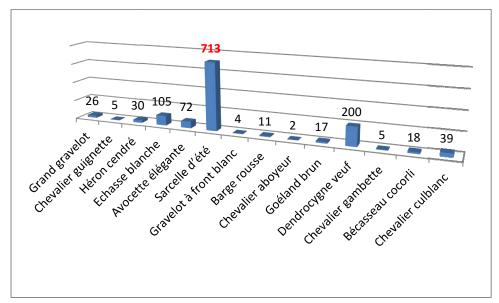


Figure 2 : fréquence des oiseaux au lac Tanma en janvier

NB. Il est à noter que le lac Tanma connait un rythme d'assèchement très rapide et risque de tarir complètement avant notre prochain suivi.

3.2. SUIVI DES DEBARQUEMENTS

Pour ce qui concerne le suivi des débarquements de produits halieutiques, le tableau en annexe montre les différentes espèces recensées durant le mois de février 2016. Les graphiques ci-dessus nous permettent de faire les parallèles entre les débarquements pendant deux périodes similaires à savoir février 2015 et Février de l'année en cours. Il est frappant que pour le Tallar, il y'a une chute des débarquements de près de 1/30ème (417 contre 12560 kg en 2015). Cette baisse est imputable à plusieurs facteurs dont notamment le retard dans l'installation de la campagne de pêche ainsi que d'autres facteurs à caractériser (facteurs climatiques, influences de facteurs biologiques : migration), surpêche occasionnant l'épuisement des stocks...

Plusieurs de ces hypothèses restent à étudier avec précision pour pouvoir prendre des mesures de gestion appropriées. Cette situation a occasionné une augmentation sur le prix qui passe à 1500F.

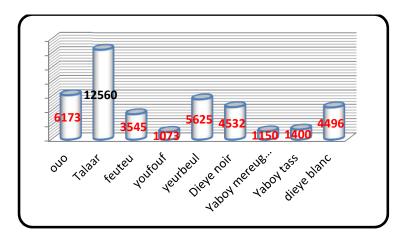


Figure 3 : les neufs (09) espèces les plus débarquées au mois de février 2015 en kg

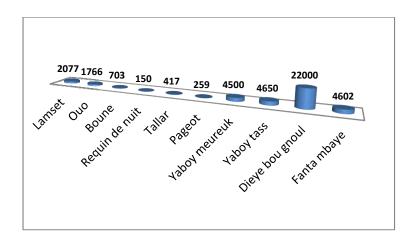


Figure 4 : espèces les plus débarquées durant ce mois de février 2016

Durant ce mois de février, la tendance globale a été respectée concernant la diversité spécifique. Ce sont les sennes tournantes qui débarquent le plus avec de grandes quantités de chinchard (22 tonnes) et de sardinelles. D'habitude à cette période de l'année, les sardinelles composent l'essentiel des mises à terre avec le *Scomber japonicus*. Il faut noter que les débarquements sont encore faibles à cette période de l'année parce que les sennes tournantes qui d'habitudes faisaient des sorties de 24 à 48 heures ne partent pas encore en grand nombre car les charges liées à l'exploitation d'un tel engin sont lourdes et le poisson se fait encore rare. Il y'a également les aléas météorologiques qui se sont répétés ces derniers temps ralentissant considérablement l'activité.

La situation de 2016 est plus favorable néanmoins pour les sardinnelles (4,5 tonnes contre 1 tonne 150kg pour le meureuk et à peu près la même proportion pour le yaboy tass).

4. SURVEILLANCE PARTICIPATIVE

La surveillance constitue une activité phare de l'AMP. Au cours du mois de février, en plus de la surveillance maritime, une brigade a été mise en place pour surveiller la plage et lutter contre l'insalubrité. Sous la houlette de la municipalité qui a sollicité notre appui, nous faisons des sorties pour sensibiliser et si nécessaire sanctionner.

Les **02 sorties de surveillance maritime**, planifiées pendant ce mois de février, se sont bien déroulées mais pratiquement aucune infraction majeure n'a été notée. Nous avons pu nettoyer la balise côté sud et sensibiliser plusieurs senneurs du danger de pêcher des juvéniles et de les mettre à terre.

Aussi, la surveillance terrestre a permis de lutter contre la prolifération des dépôts sauvages d'ordures sur le littoral. Plusieurs charretiers ont été sensibilisés.

Un protocole est en instance de signature avec la mairie pour appuyer la surveillance de la plage contre la pollution par les déchets ménagers et les eaux usées.

Il est à noter que durant ce mois de février nous avons saisi des pièges à poulpe constitués de 14 caissons métalliques entourés de filets et remplis de détritus de tous genres servant d'appât pour attirer les poulpes.

5. EDUCATION - SENSIBILISATION - REUNIONS - FORMATIONS

Concernant la consolidation des acquis en matière de gouvernance, plusieurs réunions et concertations ont permis de renforcer le processus en cours à Cayar.

Le tableau suivant retrace l'ensemble des réunions et activités tout au long du mois de février.

Tableau 4 : Tableau récapitulatif des réunions et activités

Dates	Activités ; évènements, visites	lieu	Nbre de
			participants
04/02/2016	Participation aux débats d'orientation budgétaire	Mairie de	30
	organisée par la municipalité de Cayar	Cayar	
10/02/2016	Suivi oiseaux au lac Tanma	Vers Notto	05
11/02/2016	Passage Cne Fatima BA à propos de son stage en		
	préparation à l'AMP de Cayar		
15/02/2016	accident survenu à la traversée entre deux pirogues		
	cayarois et guetndarien (senne tournante et ligne), bilan		
	un mort		
16/02/2016	-visite de terrain avec quelques conseillers municipaux		06
	en vue de préparer la session du conseil municipal		
	- entretient avec le chef de SDPST et le responsable du		
	·		
	CLPA pour préparer la réception du matériel que		
	COSMOS doit emmener 30GPS et 300gilets		

17/02/2016	Réunion avec le collège des sennes tournantes et des ligneurs à la mairie Visite de terrain pour identifier des sites Planification sortie de surveillance en mer avec la commission de surveillance	22
18 /02 /2016	Séance te travail avec le chef de secteur des eaux et forêts et le maire de Cayar à propos des gardes à vue dans l'affaire des empiètements des parcelles dans la bande de filao	04
19/02/2016	Démarches administratives avec le maire de Cayar pour apaiser le conflit entre les eaux et forêts et les agriculteurs	03
22/02/2016	Réunion de préparation du budget de la mairie de Cayar avec le secrétaire municipal Identification de site de suivi des oiseaux le long de la plage	03 04
24/02/2016	-prospection au niveau du lac Mbawane et alentours -séance de travail avec un promoteur que veut investir dans une ferme intégré à Cayar	03 03
25/02/2016	Prospection et suivi du niveau d'eau et des oiseaux au lac tanma Prise de contact avec un géomètre pour la délimitation de la parcelle à attribuer à l'AMP	05 02
	Prospection de suivi côté sud de la plage	03

- Dans le cadre du processus d'application des mesures du PGES du projet COSMOS, les promoteurs ont accompagné le CLPA de Cayar, en leur dotant de 30 GPS et de 300 gilets de sauvetage. Les gilets ont été réceptionnés mais il reste les GPS dont l'acquisition demande une autorisation au niveau de l'ARTP. Le matériel sera revendu aux pêcheurs pour alimenter les caisses du CLPA. Le gilet est cédé à 10.000FCFA aux pêcheurs et pour l'instant on ne connait pas encore le prix pour les GPS.
- L'AMP a été associée aux discussions sur le budget de la commune de Cayar lors des débats d'orientation. Ainsi il a été décidé de mettre sur pieds un cadre de concertation dont les activités concernant le volet environnement marin sera géré par l'AMP et un financement sera prévu à cet effet.
- Concernant la bande de filao, les empiètements notés côté nord, par les maraichers qui étendaient leurs parcelles au détriment du périmètre de reboisement, ont alimentaient les débats ces derniers temps. C'est suite à ce constat que le chef du secteur de Thiès a, sur indication du maire, permis de placer 04 personnes en garde à vue. Cette partie coupée sera reboisée et les personnes fautives seront suivies pour faire le travail.

 En ce qui concerne la collaboration avec la JEA/IFAN/IRD, nous en sommes à notre 11^{ème} et avant dernier échantillon de 30 pièces de *Trichiurus lepturus* in AMP et hors AMP. Les résultats permettront de déterminer les paramètres de reproduction pour cette espèce dont on a peu de connaissances scientifiques.



Photo 1 : préparation de l'échantillon de tallar par l'équipe du LABEP/IFAN

6. ETUDIANTS ET STAGIAIRES

Tableau 5 : Liste étudiants stagiaires à l'AMP de Cayar

Prénoms et Noms	Institutions	Spécialité	Thèmes	Durée du stage	Niveaux d'étude
Nafissatou GUEYE	IUPA	Pêche et aquaculture	Stage De mémoire	06 mois	Master II

Dans le cadre de la convention entre l'IUPA et la DAMCP, nous accueillons depuis le mois de janvier une étudiante qui fait son mémoire de master 2 sur les impacts des engins de pêche notamment la senne tournante qui nous cause d'énormes soucis et dont on a peu de données spécifiques sur ses impacts réels sur les ressources de l'AMP. L'étude est en bonne voix et les fiches de collecte sont finalisées et appliquées au fur et à mesure (en annexe vous trouverez une des 3 fiches de suivi utilisées).

7. SUIVI DES ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS DE L'AMP

Tableau 6 : Situation des AGR

DATE SITUA		06 01 2016	06/01/2016	08/01/2016	09/01/2016	13/01/2016	21/01/2016	22/01/2016	30/01/2016	19/02/2016	21/02/2016	22/02/2016	23/02/2016	24/02/2016
	FRAIS ET AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT													
Dépannage				48000			20000		6000					3000
Dockers			52500	24000	7000	6500	40000	4500	6000		8500			8500
Essence			70000	45000	60000	70000	143000	63000	105000		123000	35000	55000	80000
Silabaar									8000					
Crédit									5000					
Bana bana							20000							
Paiement Marin Yoff											25000			
Autres								3000			2500			
Dépense											25000		11000	
Caisse												32500	31000	
Bâche												2000		
Commission												6000	5000	
Quai de pêche												1000	1000	
Mosquée												5000		
Mboolé			13000	5000	3000		35000		7000		8000	32000		7000
TOTAL CHARGES			135500	122000	65000	76500	258000	70500	137000		192000	113500	133000	98500
RECETTES			1215500	204500	167000	130500	756000	220500	407000		432000	485500	433000	285000
RESTE			1080000	82500	102000	54000	498000	150000	270000		240000	372000	300000	186000
LES 1/3 (part du filet)			360000	27500	34000	18000	166000	50000	90000		80000	124000	100000	62000
LE QUART DU 1/3														
(partie cédée à l'équipage)			90000	6875	8500	4500	41500	12500	22500		20000	31000	25000	15500
Part effective du filet			270000	20650	25500	13500	124500	37500	67500		60000	93000	75000	46500
PART MOTEUR			20000	1750	2000	1500	12500	2000	7500		10000	8000	4000	3000
VERSEMENT EFFECTIF	75000	45000	290000	22400	27500	15000	137000	39500	75000	15000	70000	101000	79000	49500

L'acquisition d'une senne tournante pour l'AMP a été une initiative saluée par tous les acteurs. Son utilisation dans le cadre du suivi bioécologique est aujourd'hui devenue rodée avec une parfaite maitrise des opérations de pêche dans chacune des 3 stations à senne tournante de l'AMP.

En outre, il a été convenu après plusieurs réunions du comité de gestion d'élargir son utilisation à des coups de pêche communautaires dont les recettes contribueront à appuyer le fonctionnement de l'AMP. Il a été ainsi procédé à une phase test de 2 mois au cours desquels les résultats ci-dessus ont été obtenus : **1.040.900 FCFA** de recette dans les caisses du CG. Une évaluation sera faite lors de la réunion de mars pour évaluer les modalités de fonctionnement et réorienter au besoin les dispositions arrêtées de commun accord. Cependant le document sur les modalités d'utilisation de l'engin de pêche sera finalisé et partagé et validé avec toutes les parties prenantes.

Un compte rendu systématique est envoyé à la DAMCP pour rendre compte de l'état d'utilisation ainsi que les recettes en attendant de fixer les clés de répartition ainsi que les postes de dépense à satisfaire.

CONCLUSION/PERSPECTIVES

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de l'AMP de Cayar, ce mois de février a permis de mettre en exerque des besoins en matière de gouvernance et de financement.

- Pour la gouvernance, nous envisageons toujours de mettre en place une plateforme de discussion et d'action entre les trois organes : CLPA, CG/AMP et GIEI. Ce processus passe par l'organisation d'un atelier de réflexion pour poser les jalons d'une harmonisation des interventions aboutissant sur un plan d'actions minimum qui va lier les trois organes. Nous sommes toujours en discussion avec l'ADEPA pour finaliser les modalités de sa participation comme facilitateur du processus.
- Pour le financement, la mise en place d'une AGR (senne tournante) depuis le mois passé pourra permettre de résorber une partie des besoins de financement ressentis dans toutes les activités de l'AMP.
- Les efforts de ce mois de février seront aussi consacrés au suivi de la parcelle que le maire a promis fermement de mettre à la disposition de l'AMP pour abriter le futur PC. La procédure pour sa délibération par le conseil municipal est en cours. On attend toujours cette réunion.

ANNEXES

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des débarquements du mois de février 2016

N ⁰	Dates	Noms scientifiques		Noms vernaculaires	Groupes	Quantités/kg ou pièces
01	01/02/2016	Sepia officinalis	seiche	yeureudeu		3kg
02	01/02/2016	'		Brama brama (lamset)	Demersale	477kg
03	01/02/2016	Scomberjaponicus	Maquereau espagno	ouo	Pélagique	240kg
04	01/02/2016	Merluccius senegalensis	Merlu du sénégal	Banana guédji	demersale	56kg
05	01/02/2016	Scorpaena	spp	Rascasse	Rascasse	15kg
06	01/02/2016	Branchiostegus semifasciatus	zèbre	Banda bir guedj	Demersale	13kg
07	01/02/2016	Lagocephalus laevigatus	Poisson globe	Boune foki	Pélagique	668kg
08	01/02/2016	Tréchiurus lepturus	ceinture	Tallar	Pélagique	38kg
09	01/02/2016	Scomberjaponicus	Maquereau espagno	ouo	Pélagique	105kg
10	01/02/2016	Brotula barbata	brotule	L'os(leer)		50kg
11	01/02/2016	Sparus caeruleostictus	Pagre à point bleu	Dorate (waragne)		1kg
12	01/02/2016	Tranchinotus ovatus	Liche glauque	Khane		2pc
13	01/02/2016	Carchahinus spp	Requin de nuit	Gainde guedj	démersale	150kg
14	01/02/2016	Serranus cabrilla	Serran chèvre	Saliou gueye		1kg
15	01/02/2016	Arius gabiensis	mâchoiron	kong	Demersale	30kg
16	01/02/2016	Octopus vulgaris	Poulpe	yaranka		8kg
17	01/02/2016	Pagellus bellottii	pageot	Youfouf (kiki)	Demersale	7kg
18	01/02/2016	pomadasys	incisus	Dakha	Croco	2kg
19	01/02/2016	Pseudeup prayensis	rouget	ngor sikkim	Pélagique	1kg
20	01/02/2016	Cephalocanth volitans	Poule de mer	Guinarou guedj		1kg
21	02/02/2016	Tréchiurus lepturus	ceinture	Tallar	Pélagique	80kg
22	02/02/2016	Dasyatis margarita	Raie pastenague	Rayantan		1kg
23	02/02/2016	Epinephelus aeneus	Mérou blanc	Thiof	démersale	1kg
24	02/02/2016	Pagellus bellottii	pageot	Youfouf (kiki)	Demersale	55kg
25	02/02/2016	Plectorh mediterraneus	Dorade grise	banda	Demersale	2kg
26	02/02/2016	Dentex canariensis	Denté à gros yeux	bassé		3kg
27	02/02/2016	Brotula barbata	brotule	L'os(leer)	demersale	23kg
28	02/02/2016	Plectorhynchus mediterraneus	Dorande grise	Bande bou gnoul		12kg
29	02/02/2016	Mycteroperca rubra	badèche	yatante		6kg
30	02/02/2016	Lthognathus	Mormyrus	Ringeu	Marbre	3kg

31	02/02/2016	Scorpaena normani	Rascasse de norman	Diamou rascasse	pélagique	27kg
32	02/02/2016	Serranus cabrilla	Serran chevre	Saliou gueye	Pélagique	3kg
33	02/02/2016	Sparus caeruleostictus	Pagre à point bleu	Dorade (kibaro)	Demersale	2kg
34	02/02/2016	pomadasys	incisus	Dakha	Croco	1kg
35	02/02/2016	Cynoponticus ferox	Congré	Dieye bou wékh	Pélagique	1kg
36	02/02/2016	Epinephelus goréensis	Mérou de gorée	doy	Demersale	1kg
37	02/02/2016	Sparus	Auriga	yeuneu	Pagre Raye	75kg
38	02/02/2016	Pseudeup prayensis	rouget	ngor sikkim	Pélagique	1kg
39	02/02/2016	Zeus faber	st pierre	Diamou ndor	Demersale	2kg
40	02/02/2016	Cantharus Cantharus	Griset	Uersoun		5kg
41	02/02/2016	Lutjanus fulgens	Carpe Rouge	Mame Simere		1kg
42	02/02/2016	Scyris alexandrinus	Scyris d'alexandre	yawal		1kg
43	09/02/2016	Pagellus bellottii	pageot	Youfouf (kiki)	Demersale	111kg
44	09/02/2016	Decapterus rhonchus	Chinchard jaune	Dieye bou wekh		14kg
45	09/02/2016	Lagocephalus laevigatus	Poisson globe	Boune foki	pélagique	35kg
46	09/02/2016	Pomatomus saltator	tassergal	ngot		1pc
47	09/02/2016	Tréchiurus lepturus	ceinture	Tallar	Pélagique	2kg
48	09/02/2016	Brachydeut auritus	Pelon	Faiour	Pélagique	1pc
49	09/02/2016	Pseudup prayensis	Rouget	Ngor sikim	Demersale	1Kg
50	09/02/2016	Cephalocanth volitans	Poule de mer	Guinarou guedj		3kg
51	09/02/2016	Octopus vulgaris	Poulpe	yaranka		1kg
52	09/02/2016	Boobs boobs	bogue	Wekhe wekhe		1pc
53	09/02/2016	Zeus faber	Saint pierre	Diamoundor		1kg
54	09/02/2016	Sardinella aurita	Sardinelle ronde	Yaboy meureug	Pélagique	4000kg
55	09/02/2016	Epinephelus goréensis	Mérou de gorée	doy	Demersale	1kg
56	09/02/2016	Sardinella maderensis	Sardinelle plate	Yaboy tass		4000kg
57	09/02/2016	Mycteroperca rubra	badèche	yatante		1kg
58	09/02/2016	Trachurus trecae	Chinchard noir	Dieye bou gnoul		22000kg
59	09/02/2016	Scomber japonicus	Maquereau espagno	ouo		1400kg
60	09/02/2016	Selene dorsalis	mussolini	Fanta mbaye		4600kg
61	09/02/2016	Pomadasys incisus	crocro	dakha		1kg
62	09/02/2016	Epinephelus aeneus	Mérou blanc	Thiof	Démersale	1kg
63	09/02/2016	Sparus caeruleostictus	Pagre à point bleu	Dorade (kibaro)		2kg
64	09/02/2016	Mycteroperca rubra	badèche	yatante		1kg
65	09/02/2016	Pseudup prayensis	Rouget	Ngor sikim	Demersale	4kg
66	11/02/2016	Epinephelus aeneus	Mérou blanc	Thiof	démersale	6kg

67	11/02/2016	Sparus caeruleostictus	Pagre à point bleu	Dorade (kibaro)		33kg
68	11/02/2016	Dentex canariensis	Denté à gros yeux	bassé		4kg
69	11/02/2016	Tréchiurus lepturus	ceinture	Tallar	Pélagique	45kg
70	11/02/2016	Pagellus bellottii	pageot	Youfouf (kiki)	Demersale	86kg
71	11/02/2016	Trachurus trecae	Chinchard noir	Dieye bou gnoul		3kg
72	11/02/2016	Decapterus rhonchus	Chinchard jaune	Dieye bou wekh		5kg
73	11/02/2016	Scomber japonicus	Maquereau espagno	ouo		21kg
74	11/02/2016	Brotula barbata	brotule	L'os(leer)		83kg
75	11/02/2016	Loligo	vulgaris	Calamar	Calmar	18kg
76	11/02/2016	Mycteroperca rubra	badèche	yatante		1kg
77	11/02/2016	Boops	Boops	Uekh Uekh		2kg
78	11/02/2016	Arius gabiensis	Mâchoiron	kong	Demersale	1kg
79	11/02/2016	Pseudup prayensis	Rouget	Ngor sikim	Demersale	2kg
80	11/02/2016	Epinephelus goréensis	Mérou de gorée	doy	Demersale	3kg
81	11/02/2016	Zeus faber	st pierre	Diamou ndor	Demersale	1kg
82	11/02/2016	Branch	Semifasciatus	Teul teul		75kg
83	11/02/2016	Scorpaena	spp	Rascasse	Rascasse	11kg
84	11/02/2016	Serranus cabrilla	Serran chevre	Saliou gueye	Pélagique	1kg
85	11/02/2016	Dentex	Denté à gros	Mbagne		70kg
		macrophtalmus	yeux	mbagnère		
86	11/02/2016			Brama brama (lamset)	Demersale	350kg
87	11/02/2016	Merluccius senegalensis	Merlu du sénégal	Banana guédji	demersale	20kg
88	11/02/2016	Lagocephalus laevigatus	Poisson globe	Boune foki		20kg
89	11/02/2016	Balistes carolinensis	baliste	ndor		1pc
90	23/02/2016			Lamset		1250kg
91	23/02/2016	Trechiurus lepturus	ceinture	tallar		290kg
92	23/02/2016	Pagellus belloti	pageot	tikki		61kg
93	23/02/2016	Sardinella aurita	Sardinelle ronde	Yaboy meureuk		500kg
94	23/02/2016	Sardinella maderensis	Sardinelle plate	Yaboy tass		650kg
95	23/02/2016	Selene dorsalis	mussolini	Fanta mbaye		2kg
96	23/02/2016	Trachurus trecae	Chinchard noir	Dieye bou gnoul		20kg
97	23/02/2016	Cynoglossus sp	Sole langue	tapale		30kg
98	23/02/2016	Sepia officinalis	seiche	yeureudeu		20kg
99	23/02/2016			seud		15kg
100	23/02/2016	Mugil spp	mulet	guiss		10kg
101	23/02/2016	Pomadasys jubelini	Carpe rouge	sompate		10kg
102	23/02/2016	Stromateus fiatola	demoiselle	khassaw		15kg
103	23/02/2016			khal		50kg
104	23/02/2016	Brachydeut auritus	pelon	faiour		50kg

Annexe 2 : Fiche de suivi utilisée

	République du Sén	égal	
N.	linistère de l'Environnement et du D	éveloppement Durable	
	Direction des Aires Marines Comm		
	Aire Marine Protégée o		
	Fiche de suivi des espèces halieutique	es débarquées à Cayar	
Nom de l'agent :		:	
Heure de départ :			
	Débarquement N	01	
Départ : Equipage : Lieu de pêche :	Carburant:		Matériel de pêche :
Espèces/Noms vernaculaires	Mensurations	Quantité	Observations
	Débarquement N	02	
D/ / E :	Carburant:		M 42 1 1
Départ : Equipage : Lieu de pêche :	Carburant:		Matériel de pêche :
Espèces/Noms vernaculaires	Mensurations	Ouantité	Observations
Especes/ Nons vernaculaires	Mensurations	Quantite	Observations
+			
<u> </u>			
<u> </u>	Débarquement N	03	
	_		
Départ : Equipage : Lieu de pêche :	Carburant:		Matériel de pêche :
Espèces/Noms vernaculaires	Mensurations	Quantité	Observations
		~	

Annexe 3 : Fiche de suivi des embarcations à senne tournante

I. IDENTIFICATION

Nom de l'embarcation :	Nom du Capitaine :
Dimensions du la pirogue :	Immatriculation:
Nombre d'équipage :	Caractéristique du moteur :

II. CARACTERISTIQUES DE L'ENGIN DE PECHE

Longueur du filet :	Taille des mailles :
Nombre de poche :	profondeur:
Date d'acquisition du filet	Nom du propriétaire

III. CARACTERISTIQUE DU LIEU DE PECHE

Nom du lieu de pêche :	Situation géographique :
Coordonnées GPS :	Distance avec la cote :
Nature du fonds marin :	Profondeur:

Quantité de carburant utilisée :	Nombre de coups de pêche :
Fréquentation par les autres pirogues :	

IV. CARACTERISTIQUE DES ESPECES CAPTUREES

Nombre d'espèces capturées	
Nombre d'individus par espèce	
Inventaire des espèces capturées :	
Poids total du débarquement	
Proportion estimée de juvéniles	
Taille mesurée des espèces suivies	
Poids des espèces suivies	
Taille moyenne de l'échantillon	
Poids moyen de l'échantillon	